

Structures et pratiques de cliniques-écoles qui valorisent l'apprentissage expérientiel par le service à la communauté

**Un guide pour inspirer et soutenir le
passage à l'action**

Clinique en environnement du
Centre universitaire de formation en environnement et
développement durable (CUFE)

REMERCIEMENTS

La Clinique en environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) de l'Université de Sherbrooke (UdeS) souhaite remercier chaleureusement le Pôle régional en enseignement supérieur de l'Estrie (PRESE) pour son appui financier de même que le vice-rectorat aux études et aux relations internationales de l'UdeS pour son soutien dans ce projet. Nous souhaitons également remercier les établissements partenaires interordres, soit le Cégep de Sherbrooke, le Collège Champlain, le Cégep de Granby, le Collégial du Séminaire de Sherbrooke et l'Université Bishop's pour leur contribution dans l'élaboration de la démarche du projet. En terminant, nous remercions tous les responsables des cliniques-écoles qui ont accepté généreusement de partager leur expérience. De belles rencontres inspirantes avec des personnes engagées, aussi passionnées les unes que les autres!

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. PORTRAIT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ	6
1.1. Missions des activités avec la communauté	7
1.2. Description des services offerts à la communauté	8
Types de services	8
Liens des services avec les programmes de formation.....	9
Bénéficiaires des services	10
Période et lieux d’offre des services.....	11
2. RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUÉES DANS LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ.....	12
3. MÉTHODES ET OUTILS D’ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ	13
3.1. Méthodes d’encadrement des activités avec la communauté	13
Pour les personnes ou équipes étudiantes qui offrent les services	13
Pour les responsables de l’encadrement des personnes étudiantes	14
3.2. Outils d’encadrement des activités avec la communauté	14
3.3. Obligations légales en protection des renseignements personnels.....	15
4. MÉTHODES ET OUTILS D’ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ.....	17
5. STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ.....	19
5.1. Instances impliquées.....	19
5.2. Processus de reddition de compte.....	20
6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ	21
6.1. Ressources matérielles.....	21
6.2. Ressources financières.....	21
7. MOYENS DE COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT ET LE RAYONNEMENT DES ACTIVITÉS .	23
8. PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ	24
9. PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS À VENIR	25
CONCLUSION	26

ANNEXES

ANNEXE I : PORTRAIT DES ACTIVITÉS DANS LA COMMUNAUTÉ	27
ANNEXE II : RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUÉES DANS LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ ...	29
ANNEXE III : MÉTHODES ET OUTILS D'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ.....	30
ANNEXE IV : MÉTHODES ET OUTILS D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ	32
ANNEXE V : STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ	32
ANNEXE VI : RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ.....	32
ANNEXE VII : MOYENS DE COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT ET LE RAYONNEMENT DES ACTIVITÉS	33

TABLEAUX ET FIGURES

FIGURE 1 : TYPES DE BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES DANS LA COMMUNAUTÉ	10
TABLEAU 1 : PRÉSENTATION SOMMAIRE DES CLINIQUES-ÉCOLES PARTICIPANTES ET DE LEURS RESPONSABLES	6

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, l'apprentissage expérientiel par le service aux collectivités dans les programmes de formation à l'UdeS s'est grandement développé. En 2018, un état des lieux réalisé par le vice-rectorat aux études recensait déjà 14 initiatives de type clinique-école à l'échelle de l'UdeS. Bien que cet état des lieux ait contribué à répertorier et à mettre en valeur les services offerts à la collectivité par la création du portail [Apprendre avec vous](#), celle-ci ne permettait pas de comprendre les structures et pratiques qui supportent ce type d'initiatives.

Dans un contexte où plusieurs institutions d'enseignement (cégeps et universités) ont un intérêt pour développer l'apprentissage expérientiel sous forme de clinique-école dans leur programme de formation, il apparaissait pertinent de développer un savoir collectif sur ce type d'initiatives. Puisque l'apprentissage expérientiel fait partie de l'ADN des programmes de 1^{er} et de 2^e cycles en environnement du CUFE, et ce, depuis de nombreuses années, il était cohérent pour celui-ci de mettre à profit son expertise au service de la communauté.

C'est dans ce contexte que la [Clinique en environnement du CUFE](#) a proposé l'élaboration d'un guide pour inspirer et soutenir le passage à l'action en brossant un portrait des structures et des pratiques associées à la mise en place, au maintien et au développement d'une clinique-école.

L'information fut recueillie à la fin de l'automne 2023 à travers un partage d'expériences, sous forme d'entrevues dirigées, avec les responsables des huit cliniques-écoles ciblées par ce projet. Il importe de préciser que l'approche fut collective dans la mesure où l'identification des cliniques-écoles participantes de même que l'élaboration du questionnaire pour les entretiens avec celles-ci furent réalisées en collaboration avec les établissements partenaires du projet. L'intention derrière le choix des cliniques-écoles fut de présenter une pluralité d'initiatives (domaines de spécialité, types de services, etc.) afin de documenter une diversité de structures et de pratiques possibles de même que les défis rencontrés dans la mise en place et le développement de ce type d'initiative.

Le guide est structuré afin de vous permettre de dégager à la fois une vision transversale, mais aussi spécifique, des structures et des pratiques mises en place. Pour chacune des sections du guide, les éléments communs à plusieurs cliniques-écoles de même que certaines particularités sont présentés à travers le partage d'exemples. Au fur et à mesure de la lecture du guide, nous vous invitons à vous référer aux annexes pour davantage de précisions par rapport à ce qui s'applique à chacune des cliniques-écoles étudiées.

Nous espérons sincèrement que ce guide puisse vous inspirer et vous soutenir dans le développement de vos activités avec la communauté au sein de vos programmes. L'expérientiel dans la communauté est, selon nous, au cœur d'une formation de qualité qui nourrit la quête de sens des personnes étudiantes et qui répond au besoin du milieu.

L'équipe de la Clinique en environnement du CUFE vous souhaite une bonne lecture!

QUESTIONNAIRE DE PRÉPARATION À NOTRE DISCUSSION

1. PORTRAIT DES ACTIVITÉS DE VOTRE CLINIQUE-ÉCOLE

- En quelle année fut fondée votre clinique-école?
- Quelle est la mission et les valeurs (s'il y a lieu) de celle-ci (la raison d'être de votre clinique)?
- Quels sont les services/colaborations/projets avec la communauté que vous offrez?
- L'offre de service à la communauté est-elle réalisée dans le cadre d'activités créées ou non créées?
 Créées Non créées
- Qui sont les bénéficiaires de vos services? Précisez:

	Annuel	Trimestriel	Trimestriel	Charge de travail (nombre d'heures par semaine)
Citoyen et citoyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Association étudiante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gouvernement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEML	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MRC/Ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communauté (MS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre spécificité que vous souhaitez partager:

2. STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE VOTRE CLINIQUE

Personnes humaines impliquées:

- Combien de personnes étudiantes sont impliquées? Précisez en mentionnant le service du projet.
- Quelles sont les personnes étudiantes, quelles sont leurs spécialités (de cours, professeurs), par leur rôle principal (ex. : encadrement des études, orientation des liens avec la communauté, etc.)?

Autre spécificité que vous souhaitez partager:

3. RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DE VOTRE CLINIQUE-ÉCOLE

Ressources financières:

- Avez-vous des partenaires financiers pour supporter vos activités?
- Est-ce que vous avez des coûts pour vos services/colaborations?
- Si oui, comment avez-vous établi les coûts?

Ressources matérielles:

- Avez-vous un local, un emplacement physique spécifique pour les activités de votre clinique?
- Avez-vous du matériel (ex. : instruments de mesure, ordinateurs) pour la réalisation de vos activités?

Autre spécificité que vous souhaitez partager:

1. PORTRAIT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Ce chapitre présente les activités avec la communauté des huit cliniques-écoles participantes (Tableau 1). D’abord, les différentes missions des activités avec la communauté des cliniques-écoles sont présentées de même que la variété des services offerts et la manière dont ceux-ci sont ancrés dans les programmes de formation. [L’annexe I](#) présente de manière spécifique les activités avec la communauté des cliniques-écoles visées par ce projet.

Tableau 1 : Présentation sommaire des cliniques-écoles participantes et de leurs responsables

<p>Clinique en environnement (2017)</p> <p>Accompagnement d’organisations de nature variée dans la réalisation de projets à caractère environnemental.</p> <p style="text-align: right;">Karine Vézina & Véronique Rioux</p>
<p>Clinique d’orientation (2012)</p> <p>Évaluation de potentiel, de counseling de carrière individuel et de groupe.</p> <p style="text-align: right;">Cynthia Joyal & Eddy Supeno</p>
<p>Agence-école en communication (2020)</p> <p>Accompagnement d’organisations de nature variée dans la réalisation de projets en communication</p> <p style="text-align: right;">Annie Godbout (en remplacement d’Andrée-Anne Guesthier)</p>
<p>Clinique d’intervention psychoéducative (2017)</p> <p>Services psychoéducatifs offerts aux enfants de 0 à 18 ans et à leur famille.</p> <p style="text-align: right;">Nancy Poirier</p>
<p>Clinique-école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire (1997)</p> <p>Soutien d’élèves en difficulté d’apprentissage en français, en mathématique et pour différents troubles à l’apprentissage.</p> <p style="text-align: right;">Carolina Gonçalves, Caroline Turcotte, Jeanne Koudogbo & Pascale Nootens</p>
<p>Les 4 Cliniques juridiques : Clé de vos droits (1975); Bureau d’assistance juridique internationale (BAJI) (2015); Clinique de médiation de l’Université de Sherbrooke (2017); Clinique juridique entrepreneuriale (2018)</p> <p>Services d’information juridique offerts à la population.</p> <p style="text-align: right;">Déborah Montambault-Trudelle</p>
<p>Clinique universitaire de réadaptation de l’Estrie (CURE) (2012)</p> <p>Services de réadaptation en physiothérapie, ergothérapie et orthophonie offerts aux adultes, aux personnes étudiantes, aux travailleurs et à certains groupes communautaires.</p> <p style="text-align: right;">Stéphanie Demers Dubuc & Éric Constantin</p>
<p>Clinique universitaire de kinésiologie (2016)</p> <p>Services-conseils concernant la pratique d’activité physique et l’adoption de meilleures habitudes de vie, ainsi que l’optimisation des entraînements et la performance. Services de rééducation musculosquelettique et thérapie manuelle offerts pour le grand public.</p> <p style="text-align: right;">Josiane Gauthier</p>

1.1. Missions des activités avec la communauté

Pour la totalité des cliniques-écoles, les activités visent à favoriser le développement de compétences professionnelles chez les personnes étudiantes tout en contribuant au développement de la communauté. Cette **contribution à la communauté** se manifeste de plusieurs manières, par exemple, en participant à la transition socioécologique (Clinique en environnement), en facilitant l'accès à la population à des services professionnels coûteux ou peu disponibles (Cliniques juridiques), en participant à l'éducation et à la sensibilisation de la population (Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie) ou en comblant de nombreux besoins dus à un manque de ressources dans le milieu (Clinique en psychoéducation et Clinique d'orientation). L'expérientiel au sein des cliniques-écoles permet aux personnes étudiantes de développer des **compétences professionnelles uniques à ces contextes** de pratique, telles que le développement de compétences socioémotionnelles, l'intégration de savoirs théoriques à la pratique, la vulgarisation de concepts, l'expérimentation de différents sous-domaines de la pratique professionnelle et le développement d'un réseau professionnel.

De plus, la majorité des cliniques-écoles mentionnent que leurs activités avec la communauté contribuent à **l'amélioration de la qualité de leur programme de formation** notamment, par la prise en compte de l'expérience clinique dans l'enseignement des cours (sous forme d'études de cas ou d'analyse de pratiques) et par l'actualisation du programme de formation en fonction des défis vécus par les personnes étudiantes dans leur pratique et des besoins du milieu.

Par ailleurs, les activités de certaines cliniques-écoles ont également comme mission de **contribuer à la recherche**. En guise d'exemple, la Clinique d'orientation agit comme un projet unificateur pour la formation et la recherche dans la mesure où les bénéficiaires de services sont aussi invités à participer à un projet de recherche longitudinal mené par le Pr Francis Milot Lapointe. Ce projet de recherche vise à mesurer l'efficacité et les impacts à court et à long terme des suivis en orientation. Les bénéficiaires qui souhaitent y participer doivent signer un formulaire de consentement et remplir avant, pendant et après leur suivi d'orientation un questionnaire en ligne. Au total, 2000 personnes ont participé jusqu'à ce jour aux activités de recherche par l'intermédiaire de la Clinique d'orientation. Les résultats obtenus par ce type de recherche permettent non seulement d'ajuster l'enseignement dans certains cours, mais également d'orienter la recherche. Autre exemple, les activités de la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie contribuent également à la recherche en rendant accessible l'expertise au niveau de la COVID longue, un projet proposé par Dr Alain Piché. Ce type de projet de recherche permet non seulement le développement de services innovants pour la population, mais également le transfert de cette nouvelle expertise aux personnes étudiantes, diplômées et professionnelles qui réalisent les activités dans la communauté.

Finalement, la moitié des cliniques-écoles souhaitent également faire **connaître ou reconnaître leur profession** auprès de la communauté par le biais de leurs activités.

1.2. Description des services offerts à la communauté

Pour chacune des cliniques-écoles, les services offerts à la communauté s'inscrivent dans une intention de complémentarité avec l'offre du milieu dans le domaine visé (ex. : droit, environnement, communication, kinésiologie, psychoéducation). Les services offerts par les cliniques-écoles se caractérisent par leurs types, les périodes et les lieux où ces derniers sont offerts de même que par les bénéficiaires auxquels ils s'adressent. Les paragraphes suivants présentent les éléments communs aux cliniques-écoles de même que certaines spécificités relatives aux services offerts.

Types de services

Globalement, les services offerts à la communauté par les cliniques-écoles sont de trois types, soit :

- La réalisation d'un mandat par une personne ou équipe étudiante;
- La consultation/évaluation réalisée par une personne ou équipe étudiante;
- La consultation/évaluation ou le mandat réalisé par une personne professionnelle.

Au total, quatre des huit cliniques-écoles recensées offrent comme service la **réalisation de mandats** par une personne ou une équipe étudiante supervisée. Par exemple, à la Clinique en environnement et à l'Agence-école en communication, les personnes étudiantes réalisent pour le compte d'organisations partenaires des mandats en environnement (ex. : politique et plan d'action de développement durable) ou en communication (ex. : plan de communication). Également, à la Clinique d'intervention psychoéducative, lors du stage terminal de 3^e année, les équipes étudiantes de stages doivent proposer et réaliser un projet de contribution sous forme de mandat en fonction des besoins du milieu identifiés.

De plus, six des huit cliniques offrent des services de type consultation/évaluation réalisés par une personne ou une équipe étudiante dans les domaines d'orientation, de psychoéducation, d'adaptation scolaire, juridique, de réadaptation et de kinésiologie.

Dans certains cas, comme pour l'Agence-école en communication, la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie et la Clinique universitaire en kinésiologie, les services de types mandat ou consultation/évaluation sont offerts **par une personne professionnelle** du domaine. Par exemple, à la Clinique universitaire en kinésiologie, afin notamment d'élargir l'offre, certains services sont offerts uniquement par des professionnels en exercice (ex. : personnes étudiantes kinésiologues qui sont au 2^e ou 3^e cycle, coordonnatrices de la Clinique).

Finalement, mentionnons que pour tous les **services offerts par une équipe étudiante** (qu'ils soient de type mandat ou consultation), la majorité du temps les membres qui composent ces équipes sont de la même année académique. Dans le cas spécifique de la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire, pour des raisons pédagogiques, les équipes cliniques sont composées de deux personnes étudiantes de 2^e année et de deux personnes étudiantes de 3^e année; celles de 2^e année agissant comme observateurs lors des interventions directes avec les élèves des personnes de 3^e année.

Liens des services avec les programmes de formation

Les liens entre les services offerts dans la collectivité et les programmes de formation dans lesquels ceux-ci s'insèrent sont variés. En effet, les activités cliniques sont réalisées dans le cadre d'activités pédagogiques créditées (obligatoires ou à option), de stages (crédités ou non crédités) ou d'emplois étudiants. Pour certains programmes, les activités cliniques avec la communauté ont plusieurs ancrages dans la formation étudiante tandis que pour d'autres, elles représentent une opportunité offerte aux personnes étudiantes parmi d'autres. Selon les données recueillies, les liens entre les activités cliniques et les programmes de formation semblent non seulement déterminants quant aux structures de financement possible, mais également quant à l'influence de ces activités sur la qualité des programmes et l'expérience étudiante.

La majorité des cliniques-écoles offrent leurs services dans le cadre d'activités pédagogiques de 1^{er} ou de 2^e cycle. Lorsque ces services sont réalisés dans le cadre **d'activités pédagogiques obligatoires**, cela implique que l'expérientiel avec la communauté fait partie intégrante du programme de formation et que toutes les personnes étudiantes y participent au fil de leur parcours. Tel est le cas, par exemple, pour la Clinique en environnement, la Clinique d'orientation, la Clinique d'intervention psychoéducative, la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire et la Clinique universitaire de kinésiologie. Aux Cliniques juridiques, bien que les services s'inscrivent dans des **activités pédagogiques à option**, les personnes étudiantes qui souhaitent y participer sont également nombreuses. De ce fait, les responsables des cliniques doivent procéder à la sélection de celles-ci sur appel à candidatures (Clinique de médiation et BAJI) ou sur entrevue (Clé de vos droits).

De plus, certaines cliniques représentent des milieux de **stage** privilégiés pour la communauté étudiante des programmes de formation auxquels elles sont associées. Par exemple, la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie, qui offre environ 35 stages annuellement, accueille entre 80 et 85 % des personnes étudiantes en physiothérapie et en ergothérapie comme stagiaires à un moment dans leur parcours.

Également, à la Clinique en environnement de même qu'à l'Agence-école en communication, certains services à la collectivité sont offerts sous forme d'**emploi étudiant** à temps partiel; pour l'Agence-école en communication, ceci représente l'entièreté des mandats réalisés avec la collectivité. La durée d'un mandat varie entre 20 et 70 heures réparties sur un trimestre. Afin de recruter les personnes étudiantes des programmes concernés, des appels à candidatures sont envoyés et des entrevues sont réalisées. Bien que ces emplois étudiants ne soient pas crédités dans le programme de formation des personnes étudiantes, ceux-ci permettent d'enrichir leur expérience étudiante, mais également d'accroître leur sécurité financière. Précisons que ces emplois étudiants peuvent être financés à même le centre ou la faculté et bénéficier, dans certains cas, d'un financement ministériel (voir section 6.2. Ressources financières).

En terminant, la Clinique en environnement et la Clinique d'intervention psychoéducative encouragent les **propositions spontanées de projets étudiants** (crédités ou non crédités) avec la collectivité. Selon les témoignages reçus de la part des responsables, cette possibilité d'activité clinique permet de valoriser la créativité et l'esprit d'initiative des personnes étudiantes qui veulent contribuer à leur façon dans leur communauté. L'appui aux projets étudiants par les cliniques est de type financier ou au niveau de l'encadrement pour leur réalisation.

Bénéficiaires des services

Pour la majorité des cliniques-écoles, les types de bénéficiaires sont diversifiés, allant de **bénéficiaires externes** (en vert dans la Figure 1) à l'institution tels que des personnes citoyennes et des organisations variées à des **bénéficiaires internes** à l'UdeS (en jaune dans la Figure 1), tels que des personnes étudiantes ou employées, des groupes de recherche ou des associations et regroupements étudiants.

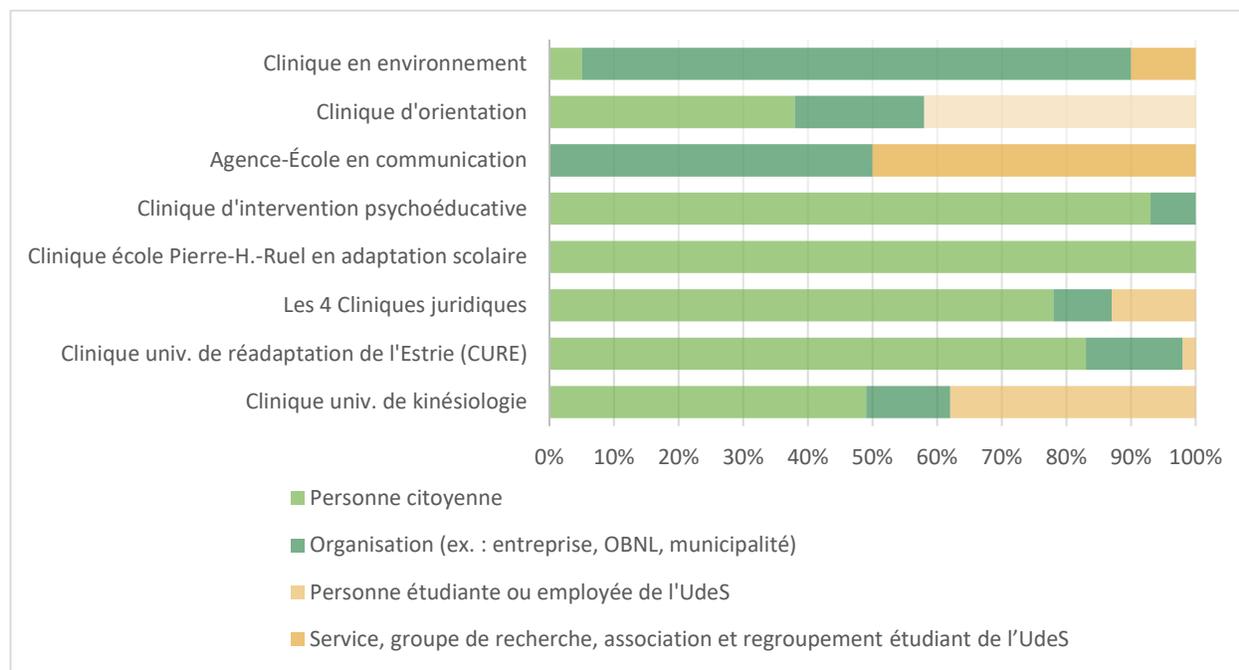


Figure 1 : Types de bénéficiaires des services dans la communauté

En raison de la nature de leurs services dans la communauté, les clientèles de la Clinique d'intervention psychoéducative, de la Clinique en adaptation scolaire et de la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie proviennent à près de 100 % de la **communauté externe de l'UdeS**. Tandis que certaines cliniques-écoles, telles que la Clinique d'orientation (42 %), l'Agence-École en communication (50 %) et la Clinique universitaire de kinésiologie (38 %), offrent une grande proposition de leur service à la **communauté interne de l'UdeS**.

Pour les cliniques-écoles qui offrent une partie de leurs services à la **communauté interne de l'UdeS**, il importe de mentionner que certaines pratiques particulières s'appliquent. Par exemple, puisque la Clinique d'orientation offre des services similaires à ceux offerts par les Services à la vie étudiante (SVE), une communication régulière entre ces deux instances est nécessaire afin de ne pas dédoubler l'offre aux personnes étudiantes sur le campus. Il en est de même (pour certains mandats) entre l'Agence-école en communication et le Service des communications.

Finalement, mentionnons que le **nombre annuel de bénéficiaires** est extrêmement variable, passant de 79 à 1700. On remarque notamment que l'offre de service en groupe de même que les services offerts tout au long de l'année permettent aux cliniques-écoles de desservir un plus grand nombre de bénéficiaires.

Période et lieux d'offre des services

Au total, la moitié des cliniques-écoles offrent des services **tout au long de l'année**. Dans les cas de la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie et de la Clinique universitaire en kinésiologie, l'offre en continu est possible grâce aux services de consultation/évaluation offerts par des personnes professionnelles lors des trimestres où les personnes étudiantes n'ont pas de stages cliniques à réaliser. Pour ces cliniques, l'offre en continu permet notamment de maintenir une clientèle régulière. Dans le cas de la Clinique en environnement, l'offre en continu est possible grâce aux activités cliniques non créditées de type emplois étudiants offertes trois trimestres par année. Pour les cliniques-écoles qui offrent des **services une partie de l'année**, la période couverte dépend notamment du calendrier des activités pédagogiques ou des stages auxquels ils sont liés.

Finalement, pour certaines cliniques-écoles, telles que la Clinique en environnement, l'Agence-école en communication et les Cliniques juridiques, la majorité des services sont offerts à distance par les personnes étudiantes et ne nécessitent pas la venue des bénéficiaires sur les campus de l'UdeS.

2. RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUÉES DANS LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Au total, ce sont annuellement environ **955 personnes étudiantes** de 1^{er} et de 2^e cycles qui offrent les services à la communauté au sein des huit cliniques-écoles de l'UdeS participantes à ce projet. Outre la communauté étudiante, plusieurs autres ressources humaines sont impliquées dans la direction, la coordination, l'encadrement et la prestation de services. Les paragraphes suivants mettent en lumière les éléments communs et certaines spécificités des cliniques-écoles étudiées. [L'annexe II](#) présente un portrait des ressources humaines impliquées dans les activités avec la communauté de chacune des cliniques-écoles.

D'abord, on remarque que la majorité des cliniques-écoles ont un ou des membres du **corps professoral** impliqués dans les activités avec la communauté, soit pour superviser la ou les personnes qui coordonnent les activités cliniques ou pour diriger une partie des activités. De plus, toutes les cliniques-écoles ont une ou des **personnes professionnelles** responsables de la coordination/direction des activités cliniques à raison de 2 à 5 jours par semaine.

En ce qui concerne l'encadrement des activités cliniques réalisées dans le cadre d'activités pédagogiques, celui-ci est majoritairement réalisé par des personnes **chargées de cours** provenant de différents milieux (ex. : praticiens en exercices, retraités) et, dans certains cas, par les personnes coordonnatrices ou professeures responsables. Dans le cas du Bureau d'assistance juridique internationale (BAJI), l'une des quatre Cliniques juridiques, une personne engagée à titre de chargée de cours à forfait s'occupe à la fois de la coordination de certaines activités-cliniques de même que de l'encadrement des personnes étudiantes.

Dans la majorité des cas, les cliniques-écoles embauchent ponctuellement d'autres personnes **professionnelles/auxiliaires** pour prêter main-forte à la coordination, au développement et à la supervision des activités; dans certains cas, ces auxiliaires sont des personnes étudiantes. De plus, pour sept des huit cliniques-écoles, des **ressources humaines sont partagées** avec la faculté ou le centre, notamment, en lien avec des besoins en secrétariat, en communication ou en informatique.

Au total, outre les personnes étudiantes impliquées, environ **131 personnes-ressources** (temps partiel ou temps plein) sont impliquées annuellement dans les activités avec la collectivité des huit cliniques-écoles.

3. MÉTHODES ET OUTILS D'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Les méthodes et les outils pour l'encadrement des activités avec la communauté concernent à la fois les personnes ou équipes étudiantes qui offrent les services de même que les responsables de l'encadrement de celles-ci; excluant les cas où des professionnelles offrent des services. Puisque l'encadrement des activités avec la communauté est l'une des pierres angulaires à la qualité et à l'efficacité des services octroyés, il importe de prendre le temps d'explorer les différentes pratiques des cliniques-écoles.

[L'annexe III](#) présente les méthodes et outils d'encadrement utilisés de manière systématique par chacune des cliniques-écoles. Les paragraphes suivants présentent les éléments communs et certaines spécificités des cliniques-écoles.

3.1. Méthodes d'encadrement des activités avec la communauté

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que les responsables de l'encadrement des personnes ou équipes étudiantes ont une expertise en lien avec le domaine de spécialité, le service offert et, dans certains cas, la clientèle cible. De plus, les personnes responsables peuvent être chargées de cours, professeures, professionnelles ou conseillères pédagogiques.

La diversité des méthodes d'encadrement utilisées dans les différentes cliniques-écoles est présentée à la section 3.1. de [l'annexe III](#) et quelques faits saillants sont présentés dans les paragraphes ci-après.

Pour les personnes ou équipes étudiantes qui offrent les services

Les méthodes d'encadrement dépendent, en partie, du type de service offert.

Pour la totalité des services de type consultation/évaluation, la supervision de la personne ou de l'équipe étudiante est réalisée de manière directe ou indirecte. La **supervision directe** peut, par exemple, être la présence de la personne responsable lors de la consultation. Dans certains cas, comme à la Clinique universitaire de kinésiologie, la méthode de supervision directe utilisée est différente, dépendamment si c'est une personne étudiante de 1^{er} ou de 2^e cycle qui réalise la consultation. En ce qui concerne la **supervision indirecte**, celle-ci peut, par exemple, être réalisée par le captage vidéo de la consultation avec visionnement ultérieur ou par le suivi préintervention ou postintervention par les responsables. Ces rencontres de suivi peuvent être individuelles, en équipe ou en groupe classe. Autre exemple, aux Cliniques juridiques (Clé de vos droits et Clinique entrepreneuriale), la proximité physique dans les locaux des Cliniques des personnes étudiantes et des responsables permet une supervision indirecte étroite.

Pour toutes les cliniques-écoles qui offrent des services de type consultation/évaluation, la **tenue systématique de dossier** par la personne ou l'équipe étudiante (ex. : notes sur les interventions réalisées et leurs contextes, notes de recherche) est également une méthode d'encadrement privilégiée.

Pour la totalité des services de type mandat, la personne ou l'équipe étudiante est supervisée lors de la réalisation de son mandat. À la Clinique en environnement, la personne responsable de l'encadrement (ex. : chargée de cours, conseillère pédagogique ou coordonnatrice) effectue des rencontres de supervision de manière hebdomadaires. Ces rencontres portent non seulement sur le suivi du projet, mais également sur la dynamique d'équipe (si applicable). À l'Agence-école en communication, des rencontres de suivi dans la réalisation du mandat sont effectuées, au besoin, par la personne responsable de l'encadrement.

Pour terminer, pour la quasi-totalité des cliniques-écoles, une **révision systématique** des livrables produits pour les bénéficiaires de services (ex. : rapport de projet, plan d'entraînement, information juridique) est réalisée par les responsables de l'encadrement.

Pour les responsables de l'encadrement des personnes étudiantes

Les méthodes destinées aux responsables de l'encadrement visent à uniformiser les pratiques, à assurer qu'elles répondent aux exigences du programme ainsi qu'à favoriser une expérience étudiante de qualité. Il est important de préciser que ce n'est pas la totalité des cliniques-écoles qui en appliquent.

Les méthodes d'encadrement des responsables prennent la forme de **rencontre de préparation** en début de trimestre ou de **rencontre bilan** en fin de trimestre, entre la personne responsable de l'encadrement et la personne coordonnatrice des activités cliniques. Ces rencontres permettent notamment d'explicitier les attentes, de faire un retour sur l'expérience et de discuter des possibilités d'amélioration.

Au cours de la dernière année, la Clinique en environnement a développé une méthode d'encadrement que l'on ne retrouve pas dans les autres cliniques-écoles. Elle offre à ses responsables de l'encadrement de courtes formations dans le domaine de l'environnement dans le but de maintenir, voire d'actualiser leurs connaissances techniques; les domaines de spécialités en environnement étant nombreux et évoluant très rapidement. À la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire, une formation annuelle est offerte aux responsables de l'encadrement des activités cliniques.

3.2. Outils d'encadrement des activités avec la communauté

Les outils d'encadrement des activités avec la communauté s'adressent soit aux personnes étudiantes, aux bénéficiaires de services ou aux responsables de l'encadrement. Peu importe la forme qu'ils prennent, ces outils ont comme intentions communes de baliser les activités avec la communauté ainsi que de favoriser la bonne qualité des services octroyés et de l'expérience vécue.

D'abord, pour les cliniques-écoles en lien avec des domaines professionnels pour lesquels un ordre existe (ex. : orientation, psychoéducation, droit), des **documents de référence en lien avec l'exercice de la profession** (ex. : code déontologique) sont transmis aux personnes étudiantes de manière qu'elles s'assurent de les intégrer à leur pratique.

La totalité des cliniques-écoles utilise une **entente de collaboration avec la personne bénéficiaire** afin de baliser le service offert. Cette entente peut prendre différentes formes dont, par exemple, un formulaire d'inscription au service, un formulaire de consentement éclairé, un contrat

d'engagement des parties ou une offre de service étudiante à signer, de même qu'une rencontre avec la personne qui coordonne les activités cliniques pour établir verbalement le fonctionnement et préciser les attentes.

De plus, la majorité des cliniques-écoles utilisent une **entente de collaboration avec la personne ou l'équipe étudiante** qui offre les services. Celle-ci peut prendre la forme d'un contrat d'engagement, d'une entente de confidentialité, d'un contrat pour emploi étudiant ou d'un plan d'activité pédagogique décrivant les rôles et responsabilités des parties. À l'unanimité, les responsables des cliniques-écoles nous ont mentionné l'importance de telles ententes afin d'encadrer les attentes des bénéficiaires de même que de spécifier les attentes de la clinique et du programme de formation auprès des personnes étudiantes qui offrent les services.

Aussi, la majorité des cliniques-écoles utilisent différents outils tels que **des guides, des modèles ou des gabarits** afin d'encadrer la réalisation des activités cliniques. À titre d'exemples, les Cliniques juridiques utilisent un guide des questions fréquemment posées à l'intention des personnes étudiantes qui offrent les services et la Clinique en environnement utilise des gabarits pour les propositions de mandat à remplir par les bénéficiaires ainsi que pour les offres de services et les rapports de projets produits par les personnes étudiantes. De plus, ces cliniques utilisent un guide à l'intention des responsables de l'encadrement.

Par ailleurs, en guise d'outils d'encadrement des services, plusieurs cliniques-écoles offrent un **environnement numérique pour la gestion et l'archivage des dossiers** pour les activités cliniques (par exemple, l'utilisation d'une équipe Teams ou d'un logiciel spécialisé).

Finalement, plusieurs cliniques-écoles offrent aux personnes étudiantes une variété de **formations ou de conférences** en lien avec les services offerts dans le but de contribuer à leur qualité. À l'Agence-école en communication et à la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie, les personnes étudiantes peuvent parfois assister à des conférences dans leur domaine. À la Clinique en environnement, depuis l'automne 2023 et en collaboration avec l'organisme Projet collectif, les savoirs pratiques générés par les projets avec la communauté sont accessibles de manière ouverte sur la base de connaissances **Praxis**. L'accès à ces savoirs pratiques permet aux personnes étudiantes qui réalisent des mandats d'acquérir des connaissances spécifiques et de coconstruire à partir de projets réalisés antérieurement dans leur domaine. Cette initiative de partage au grand public permet également de renforcer la contribution des activités cliniques à la transition socioécologique (section 1.1.).

3.3. Obligations légales en protection des renseignements personnels

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c.A -2.1, prévoit des obligations légales auxquelles doivent se conformer les organismes publics, dont les collèges d'enseignement général et professionnel, et les établissements universitaires.

À cette fin, l'Université de Sherbrooke s'est dotée d'une *Politique de confidentialité*, de *Règles de gouvernance à l'égard des renseignements personnels (2500-051)* et d'une *Directive relative à la protection des renseignements personnels (2600-094)*¹.

Conformément aux obligations qui lui incombent, l'Université de Sherbrooke est responsable des renseignements personnels qu'elle détient dans l'exercice de ses fonctions². Ainsi, pour les fins des activités des cliniques-écoles, elle doit prendre les mesures de sécurité propres à assurer la protection des renseignements personnels collectés auprès des personnes concernées, notamment les bénéficiaires de services, et qui sont utilisés, communiqués, conservés et détruits.

Conséquemment, lors de la collecte, les cliniques-écoles de l'Université de Sherbrooke doivent demander le consentement des personnes concernées et seuls les renseignements personnels nécessaires peuvent être recueillis. De plus, le consentement lié à des renseignements sensibles doit être manifesté de manière expresse.

¹ Cette information se veut un résumé de certaines des obligations légales en matière d'accès et de protection des renseignements personnels. Nous invitons la lectrice ou le lecteur à consulter la Loi précitée, ainsi que les politiques, directives et règles adoptées par l'Université de Sherbrooke à ce sujet.

² Le champ d'application des obligations légales vise, outre l'Université, toute personne liée ou ayant pu lui être liée en tant que membre de sa communauté universitaire, et s'étend également à tout tiers ayant accès à un renseignement personnel détenu par l'Université.

4. MÉTHODES ET OUTILS D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Afin de pouvoir être considérés dans cette analyse, les méthodes et outils d'évaluation devaient être utilisés de manière formelle (ex. : critères ou grilles d'évaluation préétablis) et faire partie du processus d'amélioration continue des services et de l'expérience étudiante des cliniques-écoles. Les évaluations peuvent être réalisées par les responsables de l'encadrement, les bénéficiaires de services ou par les personnes étudiantes elles-mêmes. [L'annexe IV](#) présente les méthodes et outils d'évaluation utilisés par chacune des cliniques-écoles et les paragraphes suivants les éléments communs ou distinctifs.

Selon les pratiques actuelles, trois éléments font l'objet d'évaluation (de manière partielle ou complète), soit :

- Les compétences transversales et techniques du domaine professionnel mises à profit par les personnes étudiantes;
- La qualité des services rendus;
- L'expérience étudiante vécue.

Pour la totalité des cliniques-écoles dont les services sont réalisés dans le cadre d'activités pédagogiques créditées ou de stages, les **compétences transversales** (ex. : professionnalisme, compétences socioémotionnelles, capacité à communiquer) ou **compétences techniques** mises à profit par les personnes étudiantes sont évaluées. Afin de baliser ces évaluations, les responsables de l'encadrement utilisent des grilles d'évaluation préétablies selon les compétences à évaluer ou des référentiels de compétences. La majorité des cliniques-écoles utilise un système d'évaluation avec notation numérique tandis que quelques-unes utilisent un système réussite ou échec. On remarque que les services à la collectivité offerts sous forme d'emploi étudiant ne font pas l'objet d'évaluation.

De plus, la moitié des cliniques-écoles font évaluer systématiquement par les bénéficiaires la **qualité des services obtenus**. Les méthodes et outils d'évaluation principalement utilisés sont des questionnaires de satisfaction (évaluation formative), une grille d'évaluation sommative pour les activités créditées et une rétroaction avec les bénéficiaires.

En terminant, la quasi-totalité des cliniques-écoles évalue **l'expérience étudiante**, laquelle est au cœur des visées des activités avec la communauté. Plusieurs méthodes et outils de réflexivité sont utilisés, qu'ils soient pour une évaluation formative ou sommative. À la Clinique en environnement, l'évaluation de l'expérience étudiante s'effectue principalement par un bilan réflexif sur les leçons apprises de la part de la personne étudiante. À la Clinique d'orientation, la personne étudiante doit faire une autoévaluation de son expérience préalablement à sa rencontre avec la personne responsable. À la Clinique d'intervention psychoéducative, la personne étudiante entretient un journal de bord et effectue des autoévaluations (à partir de grilles préétablies) tout au long de ses activités cliniques. Aux Cliniques juridiques, non seulement des autoévaluations et des bilans réflexifs sont utilisés, mais également des rencontres de rétroaction entre les responsables de l'encadrement et les personnes étudiantes. Quant à elle, la Clinique universitaire de kinésiologie fait passer un sondage d'appréciation aux personnes étudiantes sur les activités cliniques réalisées.

C'est grâce aux méthodes et outils d'évaluation que les responsables des cliniques-écoles sont en mesure d'évaluer si les activités avec la communauté permettent d'atteindre les missions de celles-ci, notamment, celles d'enrichir l'expérience étudiante, de développer des compétences professionnelles ainsi que de contribuer à la communauté.

5. STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

La description des structures de gouvernance des cliniques-écoles étudiées couvre les instances impliquées dans les processus décisionnels ainsi que dans le processus de reddition de compte des activités avec la communauté. [L'annexe V](#) présente les structures de gouvernance utilisées par chacune des cliniques-écoles. Les paragraphes suivants mettent en lumière les éléments communs de ces structures de même que certaines spécificités.

5.1. Instances impliquées

La Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie (CURE) est la seule des cliniques-écoles à l'étude à avoir le **statut particulier** de coopérative. Avec son comité d'administration, la CURE est 100 % autonome dans sa gouvernance. Selon la coordonnatrice, la fierté de contribuer à l'économie sociale crée une synergie dans l'équipe de la clinique-école. De plus, toujours selon la coordonnatrice, le sentiment d'appartenance de la population envers l'organisation et sa mission est de plus en plus grand et se traduit par un nombre grandissant de participants aux assemblées générales. Rappelons que la CURE est la seule des cliniques-écoles dont les services à la communauté offerts par les personnes étudiantes sont sous forme de stage exclusivement.

Dans la majorité des autres cas, les cliniques-écoles ont une ou deux **instances institutionnelles impliquées** dans leur gouvernance. Par exemple, pour la Clinique en environnement, la Clinique d'intervention psychoéducative, la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire et la Clinique universitaire de kinésiologie, non seulement le décanat de la faculté ou de la direction du centre est impliqué, mais également la direction départementale ou de programme. Par exemple, en participant au comité de programme et aux rencontres de début et de fin de session, la coordonnatrice de la Clinique d'intervention psychoéducative s'assure d'arrimer les activités cliniques avec les autres cours du baccalauréat. Au niveau de la Clinique universitaire de kinésiologie, les coordonnatrices relèvent directement de la direction départementale, cette dernière évalue les propositions de développement et s'assure de l'adéquation avec les programmes.

Les échanges avec les responsables des cliniques-écoles confirment **l'importance des ancrages avec les instances institutionnelles** ainsi que l'établissement de liens forts avec celles-ci pour favoriser non seulement l'arrimage des activités cliniques avec les besoins des programmes, mais également leur contribution positive à la qualité des formations. Selon les entrevues réalisées, l'intégration des activités cliniques aux programmes est favorisée lorsque les responsables des cliniques-écoles sont également impliqués dans la gestion/coordination des programmes de formation.

De manière plus spécifique, compte tenu de l'importance du déploiement des Cliniques juridiques et de l'apprentissage expérientiel dans la vision de la nouvelle doyenne de la Faculté de droit, un **vice-décanat consacré à l'apprentissage expérientiel** et aux relations avec la collectivité fut récemment créé, une première à l'échelle institutionnelle. Ce nouveau vice-décanat positionne la Faculté comme une actrice au service des collectivités locales et régionales, tout en formant des juristes de demain ouverts sur les enjeux sociaux qui les entourent.

Rappelons que, dans certains cas, les cliniques-écoles doivent coordonner à un certain niveau leurs activités avec **d'autres services similaires** offerts à l'UdeS. Par exemple, la Clinique d'orientation collabore étroitement avec le Service de psychologie et d'orientation et l'Agence-école en communication avec la direction du Service des communications pour établir son offre de services à la communauté UdeS.

Finalement, certaines cliniques-écoles utilisent **d'autres types d'instances** afin d'orienter le développement de leurs activités. Par exemple, à la Clinique d'orientation, la gouvernance est réalisée par un **comité pratique** composé du professeur responsable des activités cliniques, des chargés de cours à forfait impliqués dans celles-ci, de la coordonnatrice des activités ainsi que des professeurs responsables des activités pédagogiques cliniques. De plus, certaines cliniques-écoles participent à des **communautés de pratiques** en lien avec leurs activités. Par exemple, la Clinique en environnement participe à une communauté de pratique interordre et régionale sur l'apprentissage orienté vers le service aux collectivités mise en place par le PRESE tandis que la Clinique d'orientation participe à une communauté de pratique interuniversitaire (UdeS, Université Laval et Université du Québec à Montréal).

5.2. Processus de reddition de compte

Près de la moitié des cliniques-écoles ont intégré un processus annuel de reddition de compte de leurs activités avec la communauté. Par exemple, la Clinique en environnement présente le bilan de ses activités dans la communauté sous forme de rapport annuel rédigé en fonction des orientations et des objectifs de son plan stratégique de développement. Quant à elle, la Clinique d'orientation présente annuellement un bilan de ses activités à l'Assemblée professorale et la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie, elle, présente un rapport annuel et un bilan financier aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle. L'application d'un processus de reddition de compte permet aux cliniques-écoles de faire état annuellement de leurs activités aux instances concernées et permet d'orienter de manière éclairée le développement des activités.

6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Outre les ressources humaines impliquées, la réalisation des activités dans la communauté nécessite des ressources matérielles et financières, lesquelles dépendent grandement de la nature des services offerts, mais également de la structure de gouvernance des activités. [L'annexe VI](#) présente les ressources matérielles et financières utilisées par chacune des cliniques-écoles. Les paragraphes suivants mettent en lumière les éléments communs aux cliniques-écoles de même que certaines spécificités.

6.1. Ressources matérielles

L'ensemble des cliniques-écoles offrent un ou des **espaces physiques** pour l'octroi des services par les personnes étudiantes. Par exemple, des locaux de consultation/évaluation des bénéficiaires sur les campus de l'UdeS ou hors campus, des salles de conférences, des salles de classe ou des bureaux pour les personnes coordonnatrices ou responsables de l'encadrement.

Bien que des espaces physiques soient mis à la disposition des personnes étudiantes, leur fréquentation varie entre les cliniques-écoles. À la Clinique en environnement et à l'Agence-école en communication, les locaux sont très peu utilisés puisque les services offerts sont exclusivement de types mandats et donc réalisables en totalité à distance. Du côté des Cliniques juridiques, la fréquentation des locaux est totale puisque la présence des personnes étudiantes a un caractère obligatoire, et ce, même dans les cas où les bénéficiaires sont à distance. Selon les coordonnatrices, la présence obligatoire dans les locaux favoriserait non seulement la synergie entre les membres de l'équipe de la Clinique, mais également le partage d'expérience.

De plus, la quasi-totalité des cliniques-écoles offre un **espace virtuel de travail** pour les activités cliniques (ex. : SharePoint, réseau interne, Moodle). C'est le cas notamment de la Clinique en environnement qui a créé une équipe sur Teams à laquelle ont accès toutes les ressources humaines impliquées dans les activités avec la communauté (ex. : coordonnatrices, responsables, secrétaire, personnes étudiantes et chargées de cours). À noter qu'en raison de son statut particulier de Coop, la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie ne peut utiliser les espaces virtuels institutionnels, puisque seules les personnes ayant un statut étudiant ou employé de l'UdeS peuvent y accéder.

En terminant, outre les **équipements** de base tels que des ordinateurs et des photocopieurs, certaines cliniques-écoles ont besoin également **d'équipements spécialisés** pour offrir leurs services à la communauté. C'est le cas particulièrement de la Clinique universitaire de kinésiologie qui possède un instrument VO2Max de même qu'un système d'évaluation spécialisé de la condition. Certaines cliniques-écoles ont une boîte courriel spécifique aux activités cliniques afin de faciliter la gestion et la coordination de celles-ci. Par ailleurs, les cliniques-écoles dont les activités sont sous forme de stage ont une obligation d'avoir des assurances en milieu de stage.

6.2. Ressources financières

Les sources de financement des activités avec la communauté sont variées et dépendent en partie des services offerts et de la manière dont ceux-ci sont en lien avec les programmes de formation. En guise d'exemples, les cliniques-écoles qui offrent des services à la communauté via des activités

créditées bénéficient d'un **financement du ministère de l'Éducation** (EEETP). Tandis que les cliniques-écoles qui offrent des services à la communauté sous forme d'emploi étudiant peuvent bénéficier d'un financement gouvernemental (ex. : Experience Ventures, EEETP). **D'autres sources gouvernementales de financement** sont également utilisées de manière ponctuelle par les cliniques-écoles, dont le financement iHub de ECAIT Canada.

De plus, il est intéressant de constater que cinq des huit cliniques-écoles appliquent une **tarification à leurs services**. Par exemple, à la Clinique en environnement, une tarification symbolique (de 150 à 500 \$) est appliquée selon le type de projet réalisé (ex. : envergure, appui, fin d'études) de même que la nature de l'organisation bénéficiaire (ex. : entreprise privée, OBNL). À l'Agence-école en communication, une tarification horaire ou forfaitaire est appliquée pour la réalisation des mandats. À la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire, les bénéficiaires de services doivent s'engager pour 13 séances de suivi afin de bénéficier du tarif à 10 \$ par séance. Quant à la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie, une tarification préférentielle (soit environ 50 % des tarifs habituellement demandés) est appliquée aux membres de la Coop et varie selon le type d'adhésion. À la Clinique universitaire de kinésiologie, un tarif général pour les services fut établi en fonction des coûts appliqués des autres cliniques-écoles universitaires du domaine. À partir de cette tarification générale, une tarification réduite est proposée aux membres de la communauté UdeS. Mentionnons que la Clinique universitaire de kinésiologie offre un tarif promotionnel (soit 50 % de rabais ou gratuité) lorsque les services sont jumelés à l'évaluation des personnes étudiantes. Selon les responsables de la Clinique, l'offre de tarifs promotionnels favorise le recrutement de nouveaux bénéficiaires.

De plus, la **Fondation de l'UdeS** offre un soutien ponctuel à certaines cliniques-écoles à travers des dons dirigés ou non. En guise d'exemples, la Clinique d'intervention psychoéducatrice a bénéficié de l'appui de la Fondation pour informatiser ses documents de tenue de dossiers. La Clinique en environnement a reçu des dons dirigés de deux partenaires privés pour soutenir la coordination ou le développement de certaines activités. À noter également que la Clinique en environnement fait actuellement partie des projets soutenus par la grande campagne de financement de la Fondation.

Par ailleurs, la moitié des cliniques-écoles bénéficient d'une **aide financière facultaire, du centre, départementale ou de recherche**. Par exemple, la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie qui représente un milieu de stage privilégié bénéficie d'un soutien financier par la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour chaque personne étudiante stagiaire. Également, certains responsables de recherche apportent une partie de leur budget à la Clinique pour y faire des projets de recherche ponctuels. Mentionnons que ces sources de financement facultaires et de recherche sont grandement appréciées par la Clinique puisqu'en raison de son statut de Coop, celle-ci a un accès plus restreint aux différentes sources de financement.

Finalement, certaines cliniques-écoles s'associent à des **partenaires financiers privés** (sans passer par la Fondation) dans le but d'appuyer le développement de leurs activités. En guise d'exemple, la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire a obtenu un financement privé pour appuyer le développement des cliniques interfacultaires et la Clinique juridique, Clé de vos droits, a obtenu un financement de la Chambre des notaires du Québec (CNQ) pour l'embauche à temps plein d'une personne professionnelle pour porter une aide aux responsables de l'encadrement.

7. MOYENS DE COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT ET LE RAYONNEMENT DES ACTIVITÉS

Les moyens de communication pour le recrutement et le rayonnement des activités de chacune des cliniques-écoles sont présentés à [l'annexe VII](#). Les paragraphes suivants relèvent les éléments communs et distinctifs qui ressortent du portrait établi.

Afin de présenter leur offre de services, l'ensemble des cliniques-écoles ont une [page Web institutionnelle spécifique](#) ou un [site Web externe](#) qui sont présentes sur le site [Apprendre avec vous](#) du PRESE. Certaines sont également présentes sur la page Web [Partenariats - Expertises étudiantes](#) du Groupe de partenariats d'affaires de l'UdeS (GPA).

La majorité des cliniques-écoles utilisent les [réseaux sociaux](#) (LinkedIn, Facebook, etc.) afin de faire rayonner leurs activités dans la communauté. La Clinique en environnement est la seule à avoir un [bulletin semestriel](#), lequel vise non seulement à faire rayonner les projets avec la communauté réalisés par les personnes étudiantes, mais également à inspirer et à soutenir le passage à l'action des organisations pour la transition socioécologique.

De plus, la Clinique en environnement et la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire organisent un [colloque annuel](#) afin de faire rayonner leurs activités avec la communauté. Du côté de l'Agence-école en communication, une journée communication et marketing est organisée annuellement. De plus, la majorité des cliniques-écoles possède du [matériel spécifique pour faire la promotion](#) de leurs services dans la communauté. Par exemple, des capsules vidéo dans lesquelles l'expérience des personnes étudiantes et des bénéficiaires est mise en valeur, des dépliants promotionnels des services ou des bannières avec l'identité visuelle de la clinique-école.

Aussi, puisque l'enrichissement de l'expérience étudiante est au cœur de la vaste majorité des activités dans la communauté des cliniques-écoles, plusieurs d'entre elles présentent les activités cliniques lors des [Portes ouvertes de l'UdeS](#) et en font un des éléments principaux de recrutement pour leur programme de formation. En guise d'exemple, lors de ces portes ouvertes, la Clinique d'orientation organise des visites de locaux de même que des simulations des activités cliniques.

Certaines cliniques-écoles participent à des [événements spécifiques](#) pour le recrutement de bénéficiaires. C'est le cas de la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie qui participe au Salon de la Famille de même qu'à certains événements de la FADOQ. Également, plusieurs cliniques-écoles misent sur le [développement d'un réseau de partenaires](#) pour soutenir le rayonnement de leurs activités de même que le recrutement de bénéficiaires. Par exemple, la Clinique en environnement entretient des liens forts avec son réseau de personnes diplômées pour la recherche de mandats en environnement. La Clinique d'orientation et les Cliniques juridiques ont des partenariats avec les organismes communautaires régionaux dans le but d'identifier des personnes qui pourraient bénéficier de leurs services. Selon les responsables des cliniques-écoles, la diversification et l'entretien de bonnes relations avec les partenaires du milieu sont une des clés de succès dans le recrutement de bénéficiaires de services.

Mentionnons en terminant que le partage dans une base de connaissances accessible au grand public des savoirs pratiques générés par les projets est un moyen efficace pour faire rayonner les activités de la Clinique en environnement.

8. PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Lors des entretiens, les responsables des cliniques-écoles furent questionnés sur les principaux défis rencontrés pour le maintien et le développement de leurs activités dans la communauté. Les paragraphes suivants présentent de manière succincte les principaux défis identifiés comme étant communs à plusieurs cliniques-écoles.

- **La viabilité financière des activités cliniques** : La quasi-totalité des cliniques-écoles mentionne être en recherche constante de financement notamment pour soutenir les activités cliniques non créditées, les activités de supervision de même que le développement des services.
- **L'adéquation des services aux besoins de la communauté qui sont grandissants et diversifiés** : Par exemple, à la Clinique en environnement, on aperçoit dans les dernières années de nouveaux domaines de spécialité en environnement auxquels les services dans la communauté doivent s'adapter et répondre. À la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire, on remarque que les services offerts ne répondent pas à la totalité des types de besoins scolaires, mais également de la durée durant laquelle ceux-ci sont offerts (13 semaines dans l'année).
- **L'adéquation des services aux besoins du programme de formation** : Par exemple, les cliniques-écoles mentionnent rencontrer certains défis dans l'adéquation entre les expériences étudiantes offertes dans la communauté, les finalités du programme de formation ainsi que les intérêts des personnes étudiantes.
- **Le développement d'une vision stratégique partagée des activités cliniques à l'échelle facultaire ou du centre, départementale ou de programme de formation** : Ce défi semble particulièrement présent quand les responsables des activités cliniques sont moins directement impliqués dans la gestion/coordination des programmes.
- **Le recrutement et l'engagement des bénéficiaires** : Certaines cliniques-écoles mentionnent que le recrutement de bénéficiaires demande énormément d'efforts et de coordination. D'autres mentionnent que c'est l'engagement des bénéficiaires tout au long du processus de consultation qui est plus difficile.
- **Le recrutement de personnes étudiantes** : Les cliniques-écoles qui offrent des services sous forme d'emploi étudiant mentionnent avoir parfois plus de difficulté à recruter. Dans certains cas, ces difficultés sont en lien avec des effectifs étudiants réduits lors de certains trimestres ou l'absence de lien direct des responsables cliniques avec les personnes étudiantes potentiellement intéressées.
- **Le recrutement de responsables** pour l'encadrement des activités dans la communauté : Certaines cliniques-écoles mentionnent qu'il est difficile de trouver des spécialistes pour l'encadrement des activités notamment en raison de l'engagement exigé et du caractère temporaire (une partie de l'année) de l'emploi.
- **Le manque de ressources matérielles, financières ou humaines** pour le développement des activités : Les ressources actuelles semblent répondre minimalement au besoin pour le maintien des activités de la plupart des cliniques-écoles, mais ne permettent pas le développement de celles-ci.

9. PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS À VENIR

En terminant, les responsables des cliniques-écoles furent questionnés sur les principaux développements dans leurs activités qu'elles souhaitent réaliser au cours des trois prochaines années. Ci-après, quelques intentions de développement qui ont été mentionnées par plusieurs des cliniques-écoles :

- **Bonifier l'offre de services actuelle dans la communauté** : Par exemple, la Clinique en environnement prévoit développer les projets de fin d'études de type intervention avec la communauté; l'Agence-école en communication planifie moderniser les services en lien avec l'intelligence artificielle générative; la Clinique d'intervention psychoéducative désire développer un service payant en intégrant des spécialistes ou des personnes étudiantes à la maîtrise; les Cliniques juridiques prévoient diversifier l'offre au niveau des services de droit en y incluant le conseil juridique; la Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire souhaite offrir des services aux élèves sur toute l'année; la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie veut développer un volet jeunesse aux services offerts et la Clinique universitaire de kinésiologie compte offrir un éventail de services plus large et cohérent avec les besoins des programmes de formation.
- **Développer des collaborations multidisciplinaires pour offrir à la collectivité des services intégrés dans des domaines complémentaires** : Par exemple, la Clinique en environnement envisage de développer un volet interordre à ses services en collaborant avec un programme de niveau collégial dans le domaine de l'environnement. La Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire, quant à elle, travaille actuellement à développer une clinique interfacultaire avec d'autres programmes (ex. : psychoéducation, travail social, psychologie, orientation) afin d'offrir des services qui répondent à l'ensemble des besoins des élèves et de leur famille.
- **Consolider les liens entre les activités cliniques et le centre ou la faculté, le département et le programme de formation** : Par exemple, avec l'arrivée d'un décanat à l'expérientiel, les Cliniques juridiques souhaitent mettre en place une stratégie pour orienter le développement des activités, à la Clinique universitaire de réadaptation de l'Estrie on envisage développer une entente structurante entre la Clinique et la Faculté de médecine et des sciences afin d'encadrer les activités, à la Clinique universitaire de kinésiologie les intentions sont de bonifier certains cours en se servant davantage des opportunités qu'elle offre.

CONCLUSION

Le portrait des structures et des pratiques possibles a permis de mettre en relief certains éléments qui semblent essentiels pour la mise en place et le développement d'initiatives de type cliniques-écoles, dont notamment :

- Offrir des services qui enrichissent l'expérience étudiante, contribuent à la qualité des programmes de formation et répondent aux besoins de la communauté;
- Avoir une ou des personnes responsables de la direction/coordination des activités cliniques et de toutes les personnes qui y sont impliquées;
- Utiliser des méthodes et des outils d'encadrement qui permettent de baliser les services offerts et d'en assurer la qualité, d'enrichir l'expérience étudiante, d'uniformiser les pratiques ainsi que de répondre aux exigences du programme;
- Utiliser des méthodes et des outils d'évaluation afin d'être en mesure d'évaluer si les activités avec la communauté permettent d'atteindre les missions portées par celles-ci, notamment, de développer des compétences professionnelles, de former la relève, d'enrichir l'expérience étudiante ainsi que de contribuer à la communauté;
- Développer une vision stratégique partagée des activités cliniques à l'échelle du centre ou de la faculté, du département et du programme de formation;
- Avoir des ressources matérielles adaptées aux besoins et des ressources financières qui permettent de soutenir le maintien et le développement des activités;
- Avoir des moyens de communication qui appuient le recrutement de personnes étudiantes et de bénéficiaires de services de même que le rayonnement des activités;
- Développer des partenariats dans le milieu pour soutenir le rayonnement et le développement des activités de même que le recrutement de bénéficiaires.

Puisque, selon nous, l'expérientiel dans la communauté est au cœur d'une formation de qualité qui nourrit la quête de sens des personnes étudiantes et qui répond au besoin du milieu, nous espérons sincèrement que ce guide pourra vous inspirer et vous soutenir dans le développement de vos activités avec la communauté au sein de vos programmes de formation.

ANNEXE I : PORTRAIT DES ACTIVITÉS DANS LA COMMUNAUTÉ

ANNEXE I	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducatrice	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
1.1. MISSION DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ								
• Contribuer à la communauté	X	X	X	X	X	X	X	X
• Développer les compétences professionnelles des personnes étudiantes et former la relève	X	X	X	X	X	X	X	X
• Contribuer à la qualité des programmes de formation	X	X		X	X			X
• Contribuer à la recherche		X			X		X	
• Reconnaitre - Faire connaître la profession	X	X				X	X	
1.2. DESCRIPTION DES SERVICES OFFERTS À LA COMMUNAUTÉ								
TYPES DE SERVICES								
• Réalisation d'un mandat dans le domaine par une personne ou équipe étudiante supervisée	X (Personne ou équipe étudiante)		X (Personne ou équipe étudiante)	X (Équipe étudiante)			X (Personne ou équipe étudiante)	
• Consultation/évaluation réalisée par une personne ou équipe étudiante supervisée		X (Personne étudiante)		X (Personne ou équipe étudiante)	X (Personne ou équipe étudiante)	X (Personne étudiante)	X (Personne ou équipe étudiante)	X (Personne étudiante)
• Consultation/évaluation ou mandat réalisé par une personne professionnelle			X				X	X
LIENS DES SERVICES AVEC LE(S) PROGRAMME(S) DE FORMATION								
• Activité pédagogique créditée	X (1 ^{er} et 2 ^e cycles, obligatoire)	X (1 ^{er} et 2 ^e cycles, obligatoire)		X (1 ^{er} cycle, obligatoire)	X (1 ^{er} cycle, obligatoire)	X (1 ^{er} et 2 ^e cycles, à option)		X (1 ^{er} et 2 ^e cycles, obligatoire)
• Stage		X (Stages non rémunérés et crédités à la maîtrise)		X (Stages non rémunérés et crédités)			X (Stages non rémunérés et non crédités)	X (Stages rémunérés et crédités)
• Emploi étudiant	X (1 ^{er} et 2 ^e cycles, sur entrevue)		X (1 ^{er} et 2 ^e cycles, sur entrevue)					
• Projet proposé par une personne étudiante et appuyé par le programme	X (Contribution financière et encadrement pour appuyer le projet)			X (Contribution financière pour appuyer le projet)				
• Service professionnel sans lien direct avec le ou les programmes						X	X	X
BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES								

ANNEXE I	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducatrice	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
EXTERNE À L'UDEs								
• Personne citoyenne (rencontre individuelle ou en groupe)	5 % (Individuelle)	38 % (Individuelle ou en groupe) <i>Personnes employées UdeS comprises</i>		93 % (Individuelle ou en groupe)	100 % (Individuelle)	78 % (Individuelle)	83 %	49 % (Individuelle)
• Organisation (ex. : entreprise, OBNL, institution)	85 %	20 %	50 %	7 %		9 %	15 %	13 %
INTERNE À L'UDEs								
• Personne étudiante ou employée de l'UdeS		42 % (En groupe) <i>Personnes étudiantes seulement</i>				13 %	2 %	38 %
• Service, groupe de recherche, association et regroupement étudiant de l'UdeS	10 %		50 % (Majoritairement des groupes de recherche)			0 %	0	
Nombre annuel de bénéficiaires (2022-2023) :	79	335	40	280	47	425	1700	636
PÉRIODE D'OFFRE DES SERVICES ET LIEU(X)								
• Tout au long de l'année	X (À distance)					X (Clé de vos droits, Clinique de médiation, Clinique juridique entrepreneuriale)	X (Au Campus de la santé)	X (Au Campus principal et au Campus de Longueuil)
• Une partie de l'année		X (Sur deux trimestres, au Campus principal et à distance)	X (Au Campus principal et à distance)	X (Dans divers milieux scolaires, de garde ou à domicile)	X (Dans divers milieux)	X (BAJI, sur deux trimestres et à distance)		

ANNEXE II : RESSOURCES HUMAINES IMPLIQUÉES DANS LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

ANNEXE II	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducatrice	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes étudiantes qui offrent les services 	<p>47 (1^{er} cycle) 113 (2^e cycle)</p>	<p>35 (1^{er} cycle) 111 (personnes-cours au 2^e cycle; les personnes étudiantes peuvent intervenir dans plus d'une activité pédagogique)</p>	<p>22 (1^{er} cycle) 12 (2^e cycle)</p>	<p>120 (Personnes étudiantes stagiaires, cohortes de 1^{re} et de 2^e années au 1^{er} cycle)</p>	<p>200</p>	<p>Clé de vos droits : 25 (1^{er} cycle) Clinique entrepreneuriale : 12 (1^{er} cycle) BAJI : 3 (1^{er} cycle) & 9 (2^e cycle) Clinique de médiation : 12 (2^e cycle)</p>	<p>35 stagiaires (22 en physiothérapie, 13 en ergothérapie)</p>	<p>175 (1^{er} cycle) 22 (2^e cycle) 2 stagiaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes professeures (ex. : responsable de la direction/coordination des activités, de l'encadrement des personnes étudiantes) 		<p>1 (Supervise la coordonnatrice)</p>	<p>1 (Supervise la coordonnatrice)</p>	<p>1 (Professeur responsable de la formation pratique)</p>	<p>3 (Professeur responsable de chacun des volets : mathématique, français et socioaffectif)</p>	<p>4</p>		<p>1 (Professeur directeur de la partie DESS)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Personne responsable des activités cliniques (directrice/coordonnatrice) (peut inclure de l'encadrement étudiant) 	<p>2 (Coordinations et responsables des projets d'appui, 21 h/sem. chacune, également impliquées dans l'encadrement étudiant)</p>	<p>1 (Coordination, 14 h/sem.)</p>	<p>1 (Coordination 21 h/sem.)</p>	<p>1 (Coordination 35 h/sem.)</p>	<p>1 (Coordination 35 h/sem.)</p>	<p>2 (Coordinations, 28 et 35 h/sem., également impliquées dans l'encadrement des personnes étudiantes, Clé de vos droits et Clinique entrepreneuriale)</p>	<p>14 (1 directrice qui partage les tâches de gestion avec d'autres personnes et fait de la supervision de personnes étudiantes et 13 personnes à temps plein ou partiel en supervision de stage)</p>	<p>2 (Coordination 35h/sem.) 1 (Directeur administratif)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes chargées de cours responsables de l'encadrement des personnes étudiantes dans le cadre d'une activité pédagogique 	<p>10 (Charges de cours annuelles)</p>	<p>6 (Charges de cours annuelles)</p>		<p>22 (Charges de cours annuelles)</p>	<p>20 (Superviseurs responsables d'équipes d'étudiants)</p>	<p>2 (1 chargée de cours à forfait qui coordonne également (BAJI) et 1 chargé de cours pour supervision en droit pénal)</p>		<p>12 (Charges de cours annuelles, assumées par 2 chargés de cours à forfait au DESS)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autres personnes professionnelles/auxiliaires embauchées pour aider à la prestation de services 	<p>1 (Aide ponctuelle pour le développement)</p>		<p>1 (Aide ponctuelle pour créer un sentiment d'appartenance et participer à la promotion et au recrutement)</p>	<p>6 (Auxiliaires pour aider les responsables)</p>		<p>1 (Ressource additionnelle payée par un financement de la CNQ)</p>	<p>3 (1 temps complet, 1 temps partiel, 1 personne étudiante du programme à 10 h/sem.)</p>	<p>2 (Aides ponctuelles en kinésiologie, diplômées ou étudiantes de 2^e ou 3^e cycle)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources partagées avec la faculté ou le centre (ex. : secrétariat, communication, technopédagogique) 	<p>5 (4 conseillères pédagogiques pour encadrement et communication et 1 secrétaire)</p>	<p>1 (Service informatique facultaire pour l'équipement audiovisuel)</p>	<p>1 (Secrétaire du département)</p>	<p>1 (Secrétaire du département)</p>	<p>2 (Commis du département et soutien technologique)</p>	<p>1 (Soutien, communication)</p>		<p>1 (Secrétaire du département)</p>

ANNEXE III : MÉTHODES ET OUTILS D'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

ANNEXE III	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducative	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
3.1 MÉTHODES D'ENCADREMENT (les méthodes et outils doivent être utilisés de manière systématique)								
POUR LES PERSONNES OU ÉQUIPES ÉTUDIANTES QUI OFFRENT LES SERVICES								
<ul style="list-style-type: none"> • Supervision lors de la consultation/évaluation de type directe (ex. : présence ou écoute directe de la personne responsable lors de la consultation) ou indirecte (ex. : captage vidéo, suivi préintervention et postintervention). 		X (Indirecte, en groupe classe)		X (Directe et indirecte)	X (Directe et indirecte)	X (Indirecte et directe)	X (Directe et indirecte)	X (Directe et indirecte)
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue systématique de dossiers par la personne ou l'équipe étudiante (ex. : notes sur les interventions réalisées, notes de recherche) 		X		X	X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> • Supervision lors de la réalisation du mandat (ex. : rencontre hebdomadaire de suivi) 	X (Ex. : rencontre hebdomadaire de suivi de gestion de projet et de dynamique d'équipe de travail, lorsqu'applicable)		X (Au besoin)				X	X (Rencontre hebdomadaire)
<ul style="list-style-type: none"> • Révision systématique par une tierce personne des livrables produits (ex. : rapport de projet, plan d'entraînement) 	X (Ex. : Révision de tous les livrables produits)	X	(Pas systématique, selon les besoins)	X (Ex. : plan d'intervention, bilan de suivi, bilan d'évaluation)	X (Ex. : Révision des planifications d'intervention auprès de l'élève, des plans d'action, des bilans)	X (Ex. : Révision de l'information juridique)	X	X (Ex. : Révision des plans d'intervention, notes de dossier)
POUR LES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ENCADREMENT DES PERSONNES ÉTUDIANTES								
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de préparation ou rencontre bilan avec la personne responsable des activités cliniques (ex. : retour sur l'expérience et amélioration du processus) 	X (Rencontre avec la coordonnatrice au début et à la fin du trimestre)	X (Rencontre avec la coordonnatrice au début du trimestre et au besoin)		X	X (Rencontre de concertations, bilans)			X
<ul style="list-style-type: none"> • Formation dans le domaine pour le maintien et l'actualisation des compétences 	X (Offre de courtes formations spécifiques pour actualisation des connaissances dans le domaine)				X (Formation annuelle en début d'activités cliniques)			

ANNEXE III	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducatrice	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
3.2 OUTILS D'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ (les outils d'encadrement utilisés peuvent s'adresser aux personnes étudiantes, aux bénéficiaires de services ou aux personnes responsables de l'encadrement)								
• Documents de référence en lien avec l'exercice de la profession (ex. : code de déontologie)		X		X		X	X	
• Entente de collaboration avec la personne bénéficiaire de services pour baliser le service offert (ex. : formulaire d'inscription au service, formulaire de consentement, proposition de projet)	X (Document de proposition de projet, offre de service étudiante, rencontre avec la personne bénéficiaire)	X	X	X (Formulaire d'inscription et de consentement, offre de services, contrat d'engagement des parties, rencontre avec les écoles partenaires)	X	X (Uniquement pour la Clinique de médiation et BAJI)	X	X (Formulaire de consentement vérifié par une personne avocate de l'UdeS)
• Entente de collaboration avec la personne ou l'équipe étudiante qui offre le service (ex. : contrat d'engagement, entente de confidentialité)	X (Contrat pour emploi étudiant, plan d'activité pédagogique incluant les rôles et responsabilités des parties)		X	X (Contrat d'engagement)	X	X	X	X (Entente de confidentialité)
• Guides, modèles ou gabarits à utiliser dans la réalisation des services (ex. : modèle d'offre de services, modèle de rapport, guide pour les responsables de l'encadrement)	X (Gabarits pour proposition de mandat, offre de service et rapport de projet; guide pour les responsables)		X	X (Guide de stage)	X	X (Guide pour les responsables, guide des questions récurrentes à l'intention des personnes étudiantes)	X	X
• Environnement numérique pour la gestion et l'archivage des dossiers (ex. : équipe Teams, logiciel spécifique pour la tenue de dossier)	X (Équipe Teams)			X	X	X (Logiciel spécialisé pour la gestion de dossier, utilisé aussi lors du barreau)	X	X
• Formation ou conférence en lien avec les services offerts	X (Partage des savoirs pratiques générés par les projets avec la communauté)		X	X (Formation obligatoire en lien avec le service offert)	X	X	X	

ANNEXE IV : MÉTHODES ET OUTILS D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

(Doit faire l'objet d'une évaluation formelle en fonction de critères d'évaluation ou de grille d'évaluation préétablis.)

ANNEXE IV	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducative	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
• Évaluation par la personne responsable de l'encadrement des compétences transversales ou compétences techniques du domaine mises à profit par les personnes étudiantes	X (Notes avec grilles d'évaluation pour les activités créditées)	X (Notes avec grilles d'évaluation pour les activités créditées)		X (Notes avec grilles d'évaluation pour les activités créditées)	X (R ou E, utilisation de référentiels de compétences pour les cours, stages, activités cliniques)	X (Au 1 ^{er} cycle : R ou E 2 ^e cycle : notes; utilisation d'un référentiel de compétences)	X (Référentiel des compétences visées pour chaque niveau de stage)	X (Notes avec grilles d'évaluation pour les activités créditées)
• Évaluation par la personne bénéficiaire de la qualité du service obtenu (ex. : questionnaire de satisfaction, rencontre bilan)	X (Notes avec grille d'évaluation pour les activités créditées; questionnaire de satisfaction)	X (Volet recherche uniquement)		X (Questionnaires de satisfaction)	X (Rétroaction auprès de l'élève, formulaire pour les parents)			
• Évaluation de l' expérience étudiante par des activités de réflexivité (ex. : autoévaluation, bilan réflexif)	X (Ex. : Bilan réflexif avec note et grille d'évaluation pour les activités créditées)	X (Ex. : Autoévaluation de la personne étudiante)		X (Ex. : Journal de bord, autoévaluation avec l'aide de grilles)	X	X (Ex. : Autoévaluation, bilan réflexif, rétroaction avec les personnes étudiantes)	X	X (Sondage d'appréciation)

ANNEXE V : STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

(Instances impliquées dans le processus décisionnel pour la planification et le développement des activités ainsi que les processus de reddition de compte utilisés.)

ANNEXE V	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducative	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
5.1. INSTANCES IMPLIQUÉES								
• Comité d'administration pour une clinique avec un statut juridique particulier							X (Coop 100 % autonome)	
• Décanat ou direction de centre	X		X (La coordonnatrice relève de la doyenne)		X (En développement)	X (Vice-décanat à l'apprentissage expérientiel)		X
• Direction départementale ou direction de programme	X		X	X	X			X
• Autre service de l'UdeS		X	X					
• Autres instances (ex. : communauté de pratique interfacultaire)	X (Communauté de pratique interordre)	X (Comité pratique facultaire, communauté de pratique interuniversitaire)				X (Faculté de Droit, entre les 4 Cliniques juridiques)		
5.2. Processus de reddition de compte (ex. : Plan stratégique, rapport annuel, bilan annuel)	X (Plan stratégique et Rapport annuel publié sur le site Web)	X (Bilan annuel présenté à l'Assemblée professorale)	X (Bilan annuel)			X (À venir avec le nouveau vice-décanat à l'expérientiel)	X (Rapport annuel/bilan financier présenté aux membres lors de l'AGA)	X (Rapport annuel d'activités)

ANNEXE VI : RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ

ANNEXE VI	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducatrice	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
6.1. RESSOURCES MATÉRIELLES								
• Espace physique de travail	X (Local étudiant disponible, non utilisé)	X (Locaux de consultation sur le campus et hors campus)	X (Local disponible sur le campus, mais peu utilisé)	X (Hors campus : milieux scolaires, de garde ou à domicile)	X (Clinique hors campus, locaux loués par la Faculté)	X (Locaux de consultation, salle de conférence, bureaux pour coordonnatrices (présence obligatoire))	X (Partage de locaux avec la faculté)	X (Locaux de traitement/consultation, salle d'évaluation; salle de classe)
• Espace virtuel de travail (ex. : équipe Teams, Moodle, réseau interne)	X	X	X	X	X	X	X	
• Équipements (ex. : instruments de mesure, ordinateurs, caméra, base de données, boîte courriel et signature électronique, assurances de stage)	X (Ex. : Base de connaissances des savoirs pratiques; boîte de courriel, Survey Monkey)	X (Ex. : Ordinateurs, micros, caméras, instruments psychométriques, assurance en milieu de stage, boîte courriel)	X (Ex. : Ordinateurs pour montage vidéo)	X (Ex. : Outils d'évaluation, ordinateurs, caméras, matériels pour activités, assurance en milieu de stage, base de données)	X (Ex. : Ordinateurs, systèmes d'enregistrement des interventions, boîte courriel, ressources pédagogiques)	X (Ex. : Ordinateurs, téléphones, base de données pour la compilation des services, boîtes courriel)	X (Ex. : Échange de ressources matérielles et de services avec la Faculté)	X (Ex. : Systèmes d'évaluation spécialisée)
6.2. RESSOURCES FINANCIÈRES								
• Financement du ministère de l'Éducation pour les activités cliniques créditées (EEETP)	X	X		X	X	X		X
• Financement gouvernemental pour emplois étudiants (ex. : Experience Ventures, MEQ)	X (MEQ)		X (Ex. : Experience Ventures)					
• Autre financement gouvernemental	X (Financement IHub)		X (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie par la Fondation de l'UdeS)	X	X	X (Ex. : Fond Accès Justice; Office québécois de la langue française, iHub)	X (Ex. : Financement iHub par la Faculté)	
• Tarifification pour les services	X (Selon le type de projet et d'organisation partenaire)		X		X (Engagement de 13 séances à 10 \$/chacune)		X (Tarif préférentiel pour les membres)	X (Ex. : Tarifs réduits pour la communauté UdeS, tarif promotionnel)
• Fondation de l'UdeS (don dirigé ou non)	X (Ex. : Dons dirigés de partenaires privés)	X (Projets ponctuels)		X (Projets ponctuels)				
• Financement facultaire ou du centre/départementale ou de recherche	X (Financement en partie du Centre)			X	X		X (Financement de la Faculté pour les stagiaires; financement ponctuel de recherche)	
• Partenaire financier privé (sans passer par la Fondation de l'UdeS)					X (Banque TD pour le développement des cliniques interfacultaires)	X (CNQ pour l'ajout d'une ressource)		

ANNEXE VII : MOYENS DE COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT ET LE RAYONNEMENT DES ACTIVITÉS

ANNEXE VII	Clinique en environnement	Clinique d'orientation	Agence-école en communication	Clinique d'intervention psychoéducatrice	Clinique école Pierre-H.-Ruel en adaptation scolaire	Les 4 Cliniques juridiques	Clinique univ. de réadaptation de l'Estrie (CURE)	Clinique univ. de kinésiologie
• Page Web institutionnelle de la clinique ou site Web externe	X	X	X (Site Web externe)	X	X	X	X (Site Web externe)	X
• Site Apprendre avec vous du PRESE	X	X	X	X	X	X	X	X
• Page Web du Groupe de partenariats d'affaires de l'UdeS	X		X			X		
• Médias sociaux	X (Réseaux Facebook et LinkedIn du CUFE et réseaux personnels des membres de l'équipe)	X (Peu utilisé, réseaux personnels de la coordonnatrice)	X (LinkedIn)	X (Facebook)		X (Facebook de la Clé de vos droits et de la Clinique juridique entrepreneuriale (peu utilisé))	X	X
• Bulletin spécifique à la Clinique	X							
• Colloque annuel/d'activités spécifiques à la clinique	X (Événement annuel)		X (Journée communication et marketing et midi-conférence)		X (Colloque annuel)			
• Matériel promotionnel spécifique (ex. : capsules vidéo, bannière)	X (Capsules vidéo, bannière, feuillets promotionnels)	X (Capsules vidéo, bannière, feuillets promotionnels)	X (Capsule vidéo, identité visuelle)			X (Bannières, feuillets promotionnels, capsules vidéo en préparation)	X (Dépliants à l'intention de regroupements (ex. : cliniques médicales))	X
• Promotion des activités cliniques lors des Portes ouvertes de l'UdeS	X	X (Visites des locaux et simulations)				X		X
• Participation à des événements pour le recrutement de bénéficiaires	X					X	X (Salon de la famille, FADOC)	
• Développement d'un réseau de collaborateurs (ex. : organismes régionaux, réseau des personnes diplômées)	X (Ex. : Réseau des personnes diplômées, GPA)	X (Ex. : Organismes régionaux pour identifier des personnes vulnérables)		X (Ex. : Centre de services scolaire, regroupement des CPE)	X	X (Ex. : Organismes communautaires qui réfèrent des clients)		X (Ex. : CIUSS qui réfère des personnes pour des tests, Entreprendre Sherbrooke pour rejoindre la population)
• Autres pratiques	X (Base de connaissances des savoirs pratiques générés par les projets, accessible au grand public)							

